

Le Petit Echo de l'Association Emmanuelle

FEVRIER 2014

La Direction Générale vous informe ...



Les Résidences du «Marais de Cristal» s'agrandissent au «Village d'Emmanuelle»

Chers Amis,
Chers Parents,

Je suis heureux de vous annoncer l'accord du Conseil Général de la Charente-Maritime pour l'extension de la Maison de Retraite Spécialisée « Les Résidences du Marais de Cristal ».

L'ouverture de cette extension devrait voir le jour avant la fin de l'année 2014 et permettra d'accueillir de nouvelles personnes âgées handicapées.

Nous sommes très sollicités pour des places au sein de notre Maison de Retraite. En effet, notre liste d'attente est longue et régulièrement complétée de nouvelles demandes.

Aussi nous mettons tout en œuvre pour trouver des solutions pour répondre à ces demandes par la recherche de nouveaux partenariats avec des Maisons de Retraite et des Foyers Logements du département notamment.

A ce sujet, Madame Corine IMBERT, Vice-Présidente du Conseil Général, nous fait également part dans son courrier du 27 janvier de sa satisfaction au travers de notre engagement à l'égard du Schéma Départemental 2013-2017 :

« Je suis particulièrement sensible à votre implication dans la mise en œuvre des orientations du Schéma Département en faveur des personnes adultes handicapées vivant en Charente-Maritime ».

En effet, ces partenariats nous permettront avec nos équipes spécialisées d'accompagner des personnes âgées handicapées au sein d'E.H.P.A.D. ou dans des logements à proximité de ces établissements tout en bénéficiant de l'ensemble des services qui y sont proposés à savoir : soins médicaux, surveillance nocturne, services de lingerie, services de restauration, etc ...

Mais bien au-delà des services, c'est aussi de la compétence de ces établissements que nos personnes âgées handicapées pourront bénéficier.

Tout ceci, s'inscrit dans la volonté de l'Association Emmanuelle d'accompagner tout au long de leur vie nos bénéficiaires en s'adaptant aux politiques sociales demandées par nos organismes de financement.

ASSOCIATION EMMANUELLE
EXTENSION DE LA MRS
à CHATELAIN-LOUPAGE



Le chantier de l'extension M.A. VIE

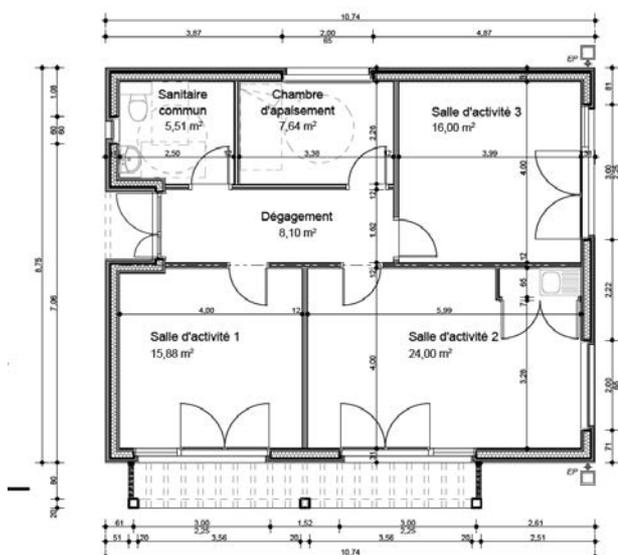
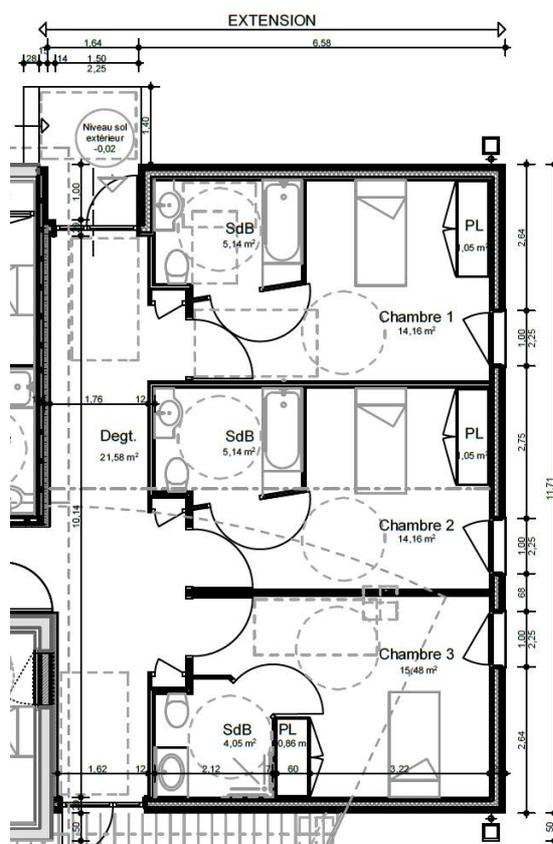
Le chantier de l'extension M.A. VIE, Maison d'Accueil pour personnes handicapées avec autisme a démarré en décembre dernier sur le site du Village d'Emmanuelle. Nous sommes dans la phase des fondations à ce jour.

A l'issue des travaux, cette extension permettra, dès le 1er juin 2014, l'accueil permanent en chambre personnalisée et individuelle de 3 adultes et l'accueil temporaire en journée uniquement de 3 autres adultes.

C'est la raison pour laquelle nous profitons de cette construction pour y ajouter 3 salles d'activités supplémentaires afin de permettre l'accueil de ces personnes indépendamment de nos établissements M.A. VIE et OXYGENE.

Cela permettra de soulager des familles qui ne bénéficient pas à ce jour de place en structure spécialisée pour leur enfant handicapé avec autisme.

Ces espaces de travail auront la particularité d'être encore plus conviviaux et mieux adaptés à l'accompagnement spécialisé que nous proposons chaque jour.



Les Ateliers d'E.S.A.T. se développent sur le territoire de la Charente-Maritime

Chaque jour, l'Association Emmanuelle avance dans ses projets en proposant de nouveaux services s'adaptant ainsi aux besoins du public qu'elle accueille, soit par de nouvelles réponses au vieillissement de ses usagers comme nous venons de le voir précédemment, soit par la création de nouveaux postes de travail pour nos agriculteurs et nos artisans handicapés. Ainsi, un nouvel atelier a ouvert ses portes cette année à l'E.S.A.T de Montandon sur le Domaine du Château de Bernessard et l'atelier « Multi-Services » de l'E.S.A.T. Œuvre d'Emmanuelle s'est installé à Saint-Médard d'Aunis.



L'atelier « Espaces-Verts » de l'E.S.A.T. de Montandon à Gémozac :

Il s'agit d'un atelier « Espaces-Verts » qui propose aux particuliers et aux entreprises de la région centre/sud du département des travaux d'entretien, de tonte, de taille, de plantation, etc ... Fort de son expertise, l'atelier « Espaces-Verts » peut également apporter des conseils et son savoir-faire dans la création de nouveaux espaces ou l'aménagement d'espaces verts existants.

L'atelier « Espaces-Verts » est joignable au **05 46 95 42 00**, n'hésitez pas à faire appel à lui pour vous ou votre entourage sachant que sous certaines conditions, ce service permet des réductions d'impôts.



L'atelier «Multi-Services» de l'E.S.A.T. Œuvre d'Emmanuelle à Saint-Médard d'Aunis :

L'atelier «Multi-Services » s'installe définitivement à Saint-Médard d'Aunis dans la Zone Artisanale - 1, rue des Croix Fort, dans de beaux bâtiments industriels adaptés à l'activité proposée.

En effet l'équipe de Jean-Luc GUERIN propose tous travaux de réfection de maçonnerie, carrelage, peinture, cloisons pouvant répondre aux besoins des

particuliers tout en apportant un accompagnement professionnel adapté aux artisans handicapés de l'E.S.A.T Œuvre d'Emmanuelle. L'atelier « Multi-Services » est joignable au **05 46 56 26 61**, n'hésitez pas à faire appel à lui pour vous ou votre entourage et bénéficiez également de la déduction fiscale.

Inauguration du Site de Saint-Laurent de-la-Prée

Les nouveaux établissements l'I.M.PRO « La Chrysalide » et les Résidences « La Maisonnée » seront inaugurés, nous l'espérons, au mois de septembre prochain. En effet, compte tenu des périodes électorales (élections municipales et élections européennes) nos élus sont tenus par une période de réserve qui les contraints à ne pas pouvoir s'exprimer en public. De notre côté, il nous est impensable d'envisager cette manifestation sans les élus de la Mairie de Saint-Laurent-de-la-Prée et sans les Directions du Conseil Général et de l'A.R.S.

qui nous ont soutenus tout au long de cette belle aventure. Nous vous tiendrons informés dès qu'une date sera fixée pour vous inviter à partager ce moment de convivialité auprès de nos jeunes et de nos résidents très heureux d'être installés sur ce merveilleux site.



Les 40 ans de l'Œuvre d'Emmanuelle

L'Association Emmanuelle fêtera ses 40 ans d'existence à travers les 40 ans de vie de l'Œuvre d'Emmanuelle.

Retenez bien cette date, le **16 mai prochain à 16h00**, l'équipe de l'E.S.A.T.

vous accueillera 15, Chemin du Marais Blanc à Châtelailon autour d'animations et d'expositions diverses retraçant notre histoire, celle de notre belle et unique Association, **venez nombreux !**

La Boutique du Marais Blanc s'embellit à Châtelailon-Plage



Pour les 40 ans de l'Œuvre d'Emmanuelle, la Boutique s'est refait une beauté. Un effet « bonne mine » grâce à L'Atelier « Multi-Services », l'équipe de Jean-Luc et nos éducatrices Clothilde et Karine.

Retrouvez toutes les confections de nos artisans à la Boutique du Marais Blanc :

94, boulevard de la République
17340 Châtelailon-Plage

Horaires : **10h/12h30—15h/19h**

Expo-Ventes 2014

13 juillet/30 juillet : salle de la Forge Royale à Brouage

21 juillet/3 juillet : salle de l'Office de Tourisme de la Couarde

19 novembre/6 décembre : salle de l'Aurore à Rochefort

11 décembre/13 décembre : à l'E.S.A.T. Œuvre d'Emmanuelle

14 avril/20 avril—9 septembre/14 septembre : Maison Caillaud à Ars-en-Ré



La Maison de l'Association se construit à Châtelailon-Plage

Nous avons également démarré la construction de la Maison de l'Association Emmanuelle sur le site du Village d'Emmanuelle pour les Bénévoles et les Membres du Conseil d'Administration et qui accueillera aussi le bureau du S.A.V.S. et fera office de salle d'activités pour le Foyer Emmanuelle.

Ces nouveaux espaces contribueront à l'amélioration de l'accueil de toutes ces personnes créant ainsi plus de convivialité et

répondant mieux aux attentes et aux besoins de tous.



L'Association Emmanuelle restaure l'histoire du Château de Bernessard à Gémozac

D'ici la fin du mois de mars, l'Association Emmanuelle commencera enfin la restauration du Château de Bernessard, château médiéval du 15ème siècle. Les travaux débuteront par le renforcement et l'élagage de la tour qui s'était écroulée durant l'hiver 2012/2013.

Puis, en fonction de l'étude géotechnique en cours, les travaux se poursuivront par le renforcement des murs, des toitures et des ailes « gauche » et « centrale » du Château.

Une fois le Château restauré, nous espérons ouvrir un gîte sous forme d'hébergement de vacances à la ferme pour l'accueil de touristes « tout public » avec ou sans handicap, louer des salles du Château pour recevoir des expositions et toutes formes d'événements (séminaires, réceptions...).

Si vous souhaitez participer à la sauvegarde de ce patrimoine historique, vous pouvez le faire sous forme de dons également déductibles de vos impôts.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et contacter le **05 46 56 57 80**

Vous pouvez également retourner le coupon ci-dessous accompagné de votre don à :
Association Emmanuelle - Impasse Clémenceau - 17340 Châtelailon-Plage



Bulletin de soutien pour que
nos résidents aient un avenir à la hauteur de
leurs espoirs, pour que la différence ne soit
plus fatalement un handicap ...



Humanité
Respect
Solidarité
Dignité

Soutenez la
rénovation du
Château de
Bernessard à
Gemozac et
l'Association
Emmanuelle

Réduction d'impôts!



(*) Modalités de réduction au verso

Château de Bernessard à Gemozac (Charente-Maritime)

M., Mme, Melle (rayez la mention inutile)

Nom, Prénom

Adresse

Cp Ville

l.él Email

Je fais un don de € à titre individuel ou de l'ISF
 au titre du mécénat d'entreprise

2 adresses pour envoyer votre don :

ASSOCIATION EMMANUELLE | Impasse Clémenceau | 17340 Châtelailon
www.emmanuelle.asso.fr

FONDATION DU PATRIMOINE - délégation Poitou-Charentes
1, bis rue Lebaseles | 86000 Poitiers
www.fondation-patrimoine.org

**Soutenez la
rénovation du Château de
Bernessard à Gemozac et
l'Association Emmanuelle**

**Vous êtes
un particulier :** réduction
d'impôts sur le revenu égale à 66% du
montant de votre don, dans la limite des
20% de vos revenus imposables.
=> Lorsque la limite est dépassée, l'excédent est
reporté successivement sur les 5 années
suivantes.

**Vous êtes
une Entreprise :** réduction
d'impôt sur les sociétés de 60% du
montant de votre don, dans la limite de
0,5% de votre chiffre d'affaires H.T.

=> Lorsque la limite est dépassée, l'excédent est
reportable successivement sur les 5 exercices
suivants dans les mêmes conditions après prise
en compte des versements de l'année.

**Vous êtes
assujetti à l'ISF :** réduction
de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune
égale à 75% du montant de votre don et
limitée à 50 000 € (45 000 € si
investissements combinés PME).

Vos dons donnent
lieu à la
délivrance d'un
reçu fiscal que
vous devez
joindre à votre
déclaration
d'impôts pour
bénéficier de la
réduction.



Comme vous pouvez le voir, l'Association Emmanuelle se développe chaque année proposant de nouveaux services avec de nouvelles compétences à son arc.

Soucieuse des besoins et des attentes des familles et personnes avec handicap, l'Association Emmanuelle s'inscrit dans les schémas du département et de la région apportant son soutien technique et son savoir-faire.

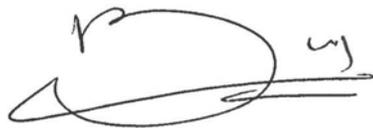
Tous ces projets ne pourraient voir le jour sans le soutien permanent de nos partenaires.

L'Association Emmanuelle, sa Présidente Madame Danièle CARBONNIER, son Directeur Général Monsieur Thierry BOSCARIOL remercient l'ensemble des Directions Régionales et Départementales et les élus des Communes qui accueillent les établissements de notre Association représentés par :

- Monsieur François-Emmanuel BLANC, Directeur Général de l'A.R.S. Poitou-Charentes,
- Monsieur Dominique BUSSEAU, Président du Conseil Général de la Charente-Maritime,
- Madame Corinne IMBERT, Vice-Présidente du Conseil Général de la Charente-Maritime,
- Monsieur Jean-Louis LEONARD, Maire de Châtelailon-Plage,
- Monsieur Raymond MINIER, Maire de Saint-Laurent-de-la-Prée,
- Monsieur Loïc GIRARD, Maire de Gémozac.

Recevez notre gratitude pour les familles et les personnes handicapées que nous entourons.

Votre Directeur Général dévoué,
Thierry BOSCARIOL



Association Emmanuelle

Impasse Clémenceau

17340 CHATELAILLON-PLAGE

Tél. 05 46 56 07 40 | Fax. 05 46 56 98 95
asso-emmanuelle@emmanuelle.asso.fr